

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 16 juillet 2018

N°149/07/2018 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS

L'an deux mille dix-huit, le lundi 16 juillet à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 juillet 2018.

Etaient présents : 31

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Rodolphe PORTOLES, Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

Pouvoirs : 9

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Pierre Antoine LEVI, Laurence PAGES à Marie-Claude BERLY, Alain CRIVELLA à Brigitte BAREGES, Maxime BERAUDO à Philippe FRANCOIS, Danielle AMOUROUX à Nicole ROUSSEL, Angèle LOUCHART à Véronique LAGARRIGUE, Jean Luc BUDOIA à Clarisse HEULLAND, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Gaël TABARLY à Arnaud HILION

Absents : 5

Mesdames, Messieurs Jean GARROCCQ, José GONZALEZ, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Carole DUNET-SCHUMANN

**Madame Laura NICOLAS donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 ;

Vu le tableau des emplois annexé au budget de l'exercice en cours ;

Vu les crédits ouverts au Budget de l'exercice ;

Du fait des mouvements liés à la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences justifiés par l'existence des emplois en lien avec les besoins de la collectivité ;

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	18	+6	24	18
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	48	+1	49	48

FILIERE TECHNIQUE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Agent de maîtrise principal	B	13	+2	15	12
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	31	+4	35	31
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	75	+2	77	73

FILIERE ANIMATION

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Création	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	+1	2	1
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	C	1	+1	2	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	12	+2	14	10

FILIERE CULTURELLE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	4	+1	5	4
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	12	+2	14	12
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	11	+4	15	11

FILIERE MEDICO- SOCIALE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Puéricultrice de classe normale	A	3	+1	4	3
Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	C	7	+4	11	7

FILIERE SOCIALE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
EJE principal	B	9	+2	11	9
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	C	5	+3	8	3

FILIERE POLICE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Brigadier-Chef Principal	C	18	+2	20	18

ANNEXE CUISINE

FILIERE TECHNIQUE

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	3	+1	4	3

EMPLOIS NON CITES

Grades ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires avant modification du TDE	Créations	Emplois budgétaires après modification du TDE	Emplois pourvus
Assistante Maternelle	C	31	+2	33	30

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- modifier le tableau des effectifs tel que défini ci-dessus,
- dire que les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, sur le chapitre 012 consacré aux dépenses de personnel.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

19 JUL. 2018

De sa publication et/ou notification le :

19 JUL. 2018

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 juillet 2018

Maire,

Brigitte BAREGES

